

## Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **59**

Annonce No **19-51026**

Services

---

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : SIMOUV.

Correspondant : Mme la Présidente du SIMOUV, 540 rue du Président Lécuyer 59880 Saint-Saulve, tél. : 03-27-45-21-25, télécopieur : 03-27-45-63-08,

courriel : marche@simouv.fr adresse internet : <http://www.simouv.fr>.

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://marchespublics596280.fr>.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

*Principale(s) Activité(s) de l'entité adjudicatrice* : Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus.

**Objet du marché : assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la remise en état des désordres relatifs au système d'anti-franchissement des feux des 29 rames du tramway Valenciennois.**

*Catégorie de services* : 12.

*CPV - Objet principal* : 71356200.

L'avis implique un marché public.

*Caractéristiques principales* :

le présent marché est organisé en vue de l'attribution du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la remise en état des désordres relatifs au système d'anti-franchissement des feux des 29 rames du tramway valenciennois.

Les spécifications détaillées sont reprises au Cahier des Clauses Techniques Particulières (Cctp).

Ainsi, les prestations sont décomposées comme suit :

Phase 1 : vérification des documents d'exécution des entrepreneurs

Phase 2 : suivi des prestations de reprise ;

Phase 3 : assistance lors des opérations de réception des marchés et pendant la période de garantie contractuelle.

À titre indicatif, la notification prévisionnelle du marché est envisagée au cours du mois de décembre 2019.

Le présent marché est établi sur le fondement des articles suivants du Code de la Commande Publique (Ccp) :

Articles L1212-1 et suivants portant sur les entités adjudicatrices ;

Articles L2123-1 et R2123-1 à R2123-3 portant sur les marchés passés selon une procédure adaptée

*Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)* : les prestations à exécuter figurent au Cahier des Clauses Techniques Particulières.

*Options : descriptions concernant les achats complémentaires* : au sens du droit communautaire, le présent marché comprend une option tirée de la mise en œuvre le cas échéant d'avenants au cours de l'exécution du marché.

*Refus des variantes.*

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

Prestations divisées en lots : non.

*Durée du marché ou délai d'exécution* : 26 mois à compter de la notification du marché.

*Cautionnement et garanties exigés* : aucune.

*Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent* : le marché est conclu à prix forfaitaires.

Les règlements ont lieu par virement, selon un délai global de paiement de 30 jours.

*Financement* : budget propre du SIMOUV. Les prix du marché sont réputés être fermes, non révisables et non actualisables.

*Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché* : cf. Règlement de la consultation.

*L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières* : non.

*Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature* : français.

*Unité monétaire utilisée, l'euro.*

*Conditions de participation* :

*Critères de sélection des candidatures* : cf. Règlement de la consultation.

*Situation juridique - références requises* : cf. Règlement de la consultation.

*Capacité économique et financière - références requises* : cf. Règlement de la consultation

*Référence professionnelle et capacité technique - références requises* : cf. Règlement de la consultation.

La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation.

*Marché réservé* : non.

*Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat* :

*Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature* :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après);

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés;

- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail);

- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents.

*Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :*

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique;
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre;
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

*Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTII) :*

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus;
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays;
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils

doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

*Autres renseignements demandés :*

- Autres renseignements demandés : mémoire technique conformément au règlement de la consultation.

cf. règlement de la consultation.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI

*Critères d'attribution :*

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

*Type de procédure :* procédure adaptée.

*Date limite de réception des offres :* 9 décembre 2019, à 16 heures.

*Délai minimum de validité des offres :* 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

*Autres renseignements :*

*Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :* 191101.

*Renseignements complémentaires :* cf. règlement de la consultation.

*Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :*

Le DCE est téléchargeable au travers de la plateforme de dématérialisation accessible au travers de l'url suivante : <https://marchespublics596280.fr/>.

*Date limite d'obtention :* 9 décembre 2019, à 16 heures.

*Conditions de remise des offres ou des candidatures :*

exclusivement au format électronique.

*Date d'envoi du présent avis à la publication :* 11 novembre 2019.

*Instance chargée des procédures de recours :* Tribunal Administratif de Lille 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire 59014 Lille, tél. : 03-20-63-13-00, courriel : [greffe.ta-lille@juradm.fr](mailto:greffe.ta-lille@juradm.fr), télécopieur : 03-20-33-13-41.

*Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :* l'ensemble des référés prévus par les articles L551-1, L521-13, L521-1, L521-2, R532.1, R541-1 du Code de Justice Administrative, sans condition de délai sauf le référé précontractuel devant être engagé avant la signature de l'accord-cadre contesté et le référé contractuel devant être engagé dans un délai de 31 jours à compter de la publication au JOUE.

Déféré préfectoral sur saisine : Article L 4142-1 du CGCT dans un délai de deux mois à compter de la date de réception de la décision contestée.

Recours pour excès de pouvoir prévu à l'article R421-1 du CJA dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision contestée.

Prolongation possible de quatre à six mois du délai pour l'exercice d'un recours administratif ou par la saisine du Préfet pour déférer la décision contestée au Tribunal Administratif  
Recours administratif auprès de la Présidente du simouv.

- référé précontractuel : article L 551-1 du CJA jusqu'à la conclusion de l'accord-cadre,  
Article R 421-1 et 3 du CJA : 2 mois à compter de la décision de rejet. .

*Mots descripteurs* : Prestations de services.